

TUYAUX EN PLASTIQUE (MONO OU MULTICOUCHES) POUR LES CIRCUITS CARBURANTS ' ESSENCE-GAZOLE ' CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES

Page 1/8

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document du groupe RENAULT SA de référence 01-20-800.

L'équivalent s'applique au premier niveau ; il ne concerne pas les documents cités.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ce Groupe et PSA Peugeot Citroën en Juillet 1997.

Nota : Avant de préconiser l'application de ce genre de tuyau, veuillez consulter la norme technique B12 2820.

SOMMAIRE

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
3. CONDITIONS DE CONTRÔLE	2
4. FORME GÉNÉRALE	3
5. CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES	4
5.1. TOLÉRANCES SUR LES LONGUEURS	4
5.2. DIMENSIONS DES EXTRÉMITÉS	4
5.3. DIMENSIONS DES RENFLEMENTS	5
5.4. LONGUEUR DROITE ENTRE 2 COURBES	5
6. VARIATION D'ÉPAISSEUR	6
6.1. CINTRAGE	6
6.2. DIAMÈTRES EXTÉRIEURS POUR CANALISATIONS REVÊTUS SANS LIANT	7
6.3. ETAT DE SURFACE	7
6.4. CYLINDRICITÉ	7
7. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	8
7.1. HISTORIQUE	8
7.2. DOCUMENTS CITÉS	8
7.3. EQUIVALENT À :	8
7.4. CONFORME À :	8
7.5. MOTS CLEFS	8

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme fixe uniquement les caractéristiques géométriques des tuyaux en plastique (mono ou multicouches) pour les circuits de carburant "essence - gazole".

Ce document concerne les conduits souples en plastique de structure homogène ou hétérogène.

Nota : Les alimentations en gaz de pétrole liquéfié ne sont pas concernés.

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

L'application des exigences du présent cahier des charges doit être indiquée sur les documents sous la forme suivante : cahier des charges B12 2823.

En outre, les documents doivent toujours porter les indications prévues dans la norme spécifiant les caractéristiques générales autres que dimensionnelles de ces tuyaux en plastique pour les circuits carburant.

TUYAUX EN PLASTIQUE MONO OU MULTICOUCHES	B12 2823	2/8
--	----------	-----

3.CONDITIONS DE CONTROLE

Le contrôle dimensionnel des tuyaux doit être réalisé au moins 72 heures après fabrication et avant tout cycle de vieillissement, les pièces étant entreposées à $23\text{ °C} \pm 5\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'hygrométrie.

4.FORME GENERALE

Afin d'éviter les défauts d'excentricité aux extrémités et les variations d'épaisseur dans les cintrages, il faut lors de la conception des raccords prévoir les cintrages le plus loin possible des extrémités ainsi qu'une variation progressive entre eux.

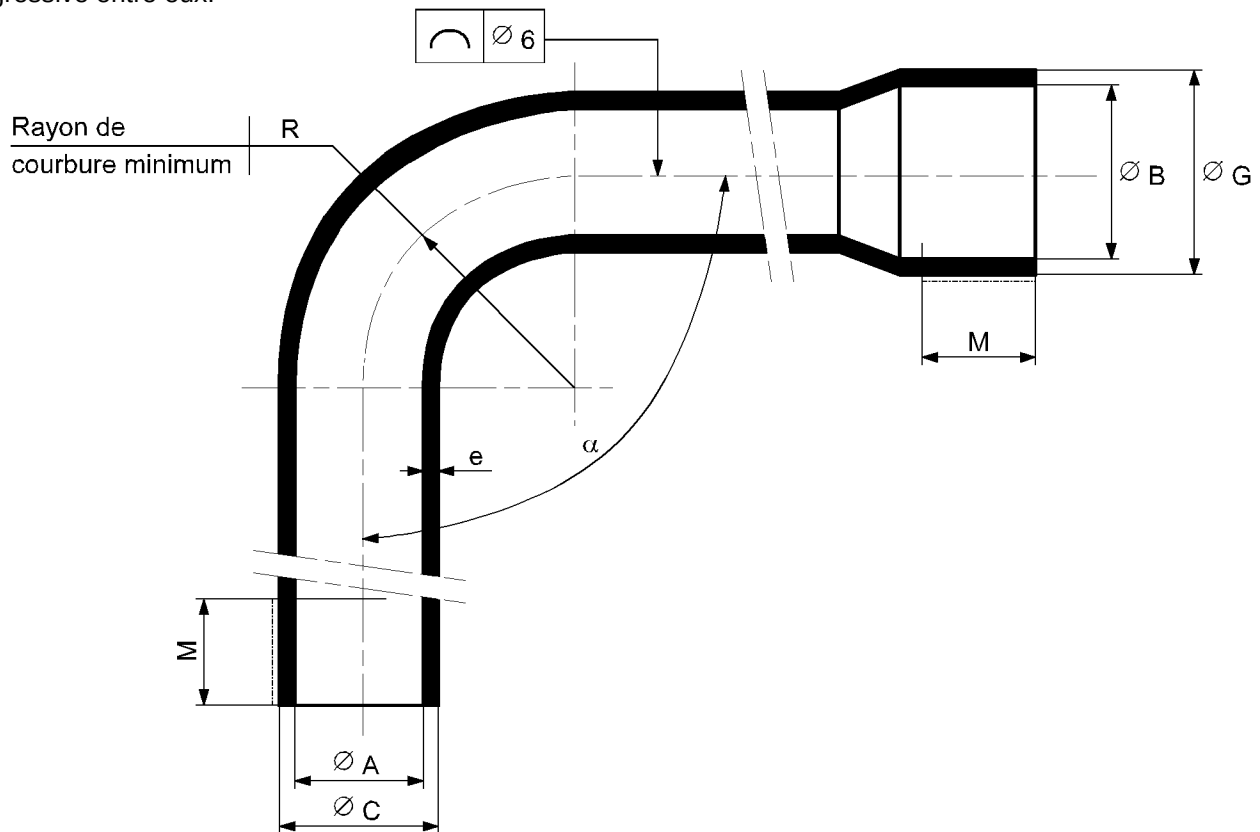


Figure 1

Rayon de courbure minimum : R	
Monocouche	3 fois le diamètre extérieur
Multicouche	4 fois le diamètre extérieur

Nota : Le formage n'est pas nécessaire si le rayon R est supérieur ou égal à 10 fois la valeur du diamètre extérieur.